

Commune de  
**SAVOUGES**

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## 5. ANNEXES

### 5.3. Liste des lotissements dont les règles d'urbanisme ont été maintenues.

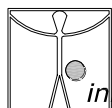
REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

P i è c e n ° 5.3

Arrêté par délibération du Conseil Municipal :  
le 27 juin 2008

Approuvé par délibération du Conseil Municipal :  
16 juillet 2009

INITIATIVE Aménagement et Développement



Siège social : 4, Passage Jules Didier - 70000 VESOUL  
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69  
initiativead@orange.fr

Agence : 38, rue des Granges - 25 000 BESANCON  
Tél : 03.81.83.53.29 - Fax : 03.81.82.87.04  
initiativead25@business.fr

## **LISTE DES LOTISSEMENTS DONT LES REGLES D'URBANISME ONT ETE MAINTENUES.**

Deux lotissements sont concernés par le deuxième alinéa de l'article R. 123-14 du Code de l'Urbanisme :

- Lotissement « LE VILLAGE ».
- Lotissement « LES JARDINS DE SAVOUGES II ».